

**ÉTATS FINANCIERS**  
de la  
**CAISSE D'ASSISTANCE AU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES**  
Pour l'exercice clos le  
**31 DÉCEMBRE 2013**

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au conseil des Biens non publics

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes (CAPFC), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, l'état des résultats et solde de la CAPFC, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et autres renseignements explicatifs.

### *Responsabilité de la direction relativement aux états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que des contrôles internes qu'elle estime nécessaires aux fins de la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur.

### *Responsabilité du vérificateur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Celles-ci nous obligent à respecter des exigences déontologiques et à planifier et exécuter la vérification de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Une vérification comporte l'exécution de procédures visant à obtenir des éléments probants concernant les montants et autre information obligatoire fournis dans les états financiers. Les procédures choisies dépendent du jugement du vérificateur, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur. En évaluant ces risques, le vérificateur tient compte des contrôles internes afférents à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers de l'entité afin de concevoir des procédures de vérification appropriées dans les circonstances, mais non aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'entité. Une vérification comprend également l'évaluation de la justesse des conventions comptables appliquées et de la nature raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour constituer le fondement de notre opinion.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptables agréés  
Experts-comptables agréés

Ottawa (Ontario)  
le 10 octobre 2014

**CAISSE D'ASSISTANCE AU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES**

**BILAN**

**AU 31 DÉCEMBRE 2013**

|  | <u>2013</u>    | <u>2012</u>    |
|--|----------------|----------------|
| <b><u>ACTIF</u></b>  |                |                |
| <b>ACTIF À COURT TERME</b>                                       |                |                |
| Dépôt auprès du Fonds central des Forces canadiennes             | 4 264 321 \$   | 3 142 350 \$   |
| Contributions et autres débiteurs                                | 19 764         | 34 817         |
| Portion exigible des prêts d'auto-amélioration en cours (note 4) | 4 765 175      | 5 515 543      |
| Portion exigible des prêts d'urgence en cours (note 4)           | 756 598        | 680 478        |
| Portion exigible des prêts d'études en cours (note 4)            | 1 584 258      | 1 758 929      |
|  | <hr/>          | <hr/>          |
|  | 11 390 116     | 11 132 117     |
| <br><b>PRÊTS D'AUTO-AMÉLIORATION EN COURS</b> (note 4)           | <br>2 103 826  | <br>2 229 022  |
| <b>PRÊTS D'URGENCE EN COURS</b> (note 4)                         | 1 251 450      | 881 299        |
| <b>PRÊTS D'ÉTUDES EN COURS</b> (note 4)                          | 2 017 284      | 2 324 325      |
|  | <hr/>          | <hr/>          |
|  | 5 372 560      | 5 434 646      |
| <b>ACTIF EN FIDUCIE</b>  |                |                |
| Dépôt auprès du Fonds central des Forces canadiennes (note 5)    | 26 044         | 37 587         |
|  | <hr/>          | <hr/>          |
|  | 16 788 720 \$  | 16 604 350 \$  |
| <br><b><u>PASSIF ET SOLDE</u></b>                                |                |                |
| <b>PASSIF EXIGIBLE</b>   |                |                |
| Comptes fournisseurs et charges à payer                          | 5 796 \$       | 5 195 \$       |
| <b>PASSIF EN FIDUCIE</b> (note 5)                                | 26 044         | 37 587         |
|  | <hr/>          | <hr/>          |
|  | 31 840         | 42 782         |
| <br><b>SOLDE DE LA CAPFC</b>                                     | <br>16 756 880 | <br>16 561 568 |
|  | <hr/>          | <hr/>          |
|  | 16 788 720 \$  | 16 604 350 \$  |

Approuvé :

.....

(Voir les notes accompagnant les états financiers)

**CAISSE D'ASSISTANCE AU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES**

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET SOLDE DE LA CAPFC**

**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

|  | <u>2013</u>       |    | <u>2012</u>       |
|--|-------------------|----|-------------------|
| <b>Revenus</b>                                 |                   |    |                   |
| Intérêt sur les dépôts                         | 116 990           | \$ | 80 328            |
| Contributions provenant des redevances         | 265 659           |    | 271 785           |
| Intérêt sur les prêts en cours                 | 557 828           |    | 617 090           |
| Dons   | 38 316            |    | 17 192            |
|  | <u>978 793</u>    |    | <u>986 395</u>    |
| <b>Dépenses</b>                                |                   |    |                   |
| Salaires et avantages des employés             | 387 144           |    | 356 902           |
| Subventions                                    | 221 737           |    | 232 872           |
| Mauvaises créances – nettes des recouvrements  | 165 976           |    | 356 063           |
| Amortissement                                  | -                 |    | 406               |
| Divers   | 8 624             |    | 11 487            |
|  | <u>783 481</u>    |    | <u>957 730</u>    |
| <b>Revenus nets</b>                            | 195 312           |    | 28 665            |
| <b>Solde de la CAPFC – début de l'exercice</b> | <u>16 561 568</u> |    | <u>16 532 903</u> |
| <b>Solde de la CAPFC – fin de l'exercice</b>   | <u>16 756 880</u> | \$ | <u>16 561 568</u> |

(Voir les notes accompagnant les états financiers)

**CAISSE D'ASSISTANCE AU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

|   | <u>2013</u>  | <u>2012</u>  |
|---|--------------|--------------|
| <b>PROVENANCE DE L'ENCAISSE (AFFECTATIONS)</b>        |              |              |
| <b>Activités d'exploitation</b>                       |              |              |
| Revenus nets  | 195 312 \$   | 28 665 \$    |
| Articles n'affectant pas l'encaisse                   |              |              |
| Prêts radiés  | 95 695       | 185 348      |
| Amortissement   | -            | 406          |
|   | <hr/>        | <hr/>        |
|   | 291 007      | 214 419      |
| Changement sur le plan des :                          |              |              |
| Contributions et autres débiteurs                     | (15 053)     | (18 301)     |
| Comptes fournisseurs et charges à payer               | 601          | (7 231)      |
| Passif en fiducie                                     | (11 543)     | (3 068)      |
|   | <hr/>        | <hr/>        |
|   | 265 012      | 185 819      |
| <b>Activités de placement</b>                         |              |              |
| Prêts d'auto-amélioration avancés                     | (6 598 568)  | (7 509 472)  |
| Prêts d'urgence avancés                               | (1 464 759)  | (888 875)    |
| Prêts d'études avancés                                | (1 511 000)  | (1 889 200)  |
| Remboursement de prêts d'auto-amélioration            | 7 338 370    | 8 439 137    |
| Remboursement de prêts d'urgence                      | 1 103 498    | 1 055 417    |
| Remboursement de prêts d'études                       | 1 977 875    | 2 093 042    |
|   | <hr/>        | <hr/>        |
|   | 845 416      | 1 300 049    |
| <b>AUGMENTATION DE L'ENCAISSE</b>                     | 1 110 428    | 1 485 868    |
| <b>ENCAISSE ET DÉPÔT – DÉBUT DE L'EXERCICE</b>        | <hr/>        | <hr/>        |
|   | 3 179 937    | 1 694 069    |
| <b>ENCAISSE ET DÉPÔT – FIN DE L'EXERCICE</b>          | <hr/>        | <hr/>        |
|   | 4 290 365 \$ | 3 179 937 \$ |
| <hr/>   |              |              |
| <b>Encaisse et dépôt composés de :</b>                |              |              |
| Dépôts auprès du Fonds central des Forces canadiennes |              |              |
| - Fonds de fonctionnement                             | 4 264 321 \$ | 3 142 350 \$ |
| - Fonds de fiducie                                    | 26 044       | 37 587       |
|   | <hr/>        | <hr/>        |
|   | 4 290 365 \$ | 3 179 937 \$ |

(Voir les notes accompagnant les états financiers)

**CAISSE D'ASSISTANCE AU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**1. AUTORITÉS, ORGANISATION ET BUT**

La Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes (CAPFC) fonctionne à titre d'organisme de bienfaisance et a été établie en vertu de l'article 39 de la *Loi sur la défense nationale*, par ordre du chef d'état-major de la défense (CEMD) – CAPFC, le 8 décembre 1969. La CAPFC exerce ses activités sous l'autorité du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des Biens non publics (BNP). La responsabilité de l'administration des activités de la CAPFC incombe au directeur général – Services de bien-être et moral, et elle lui est déléguée par le CEMD.

La CAPFC est enregistrée auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance et elle est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de la Partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le but de la CAPFC est de fournir une aide financière aux membres actifs et libérés des Forces canadiennes, ainsi qu'à leur famille, lorsque ceux-ci font face à des difficultés financières ou autres. Ces objectifs sont atteints au moyen de counselling financier et d'aide financière sous forme de prêts d'auto-amélioration, de prêts d'urgence, de prêts d'études et de subventions.

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

*Méthode comptable*

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Instruments financiers*

L'encaisse et les dépôts sont d'abord enregistrés puis évalués à leur juste valeur.

Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût de leur amortissement.

*Contributions provenant des redevances*

Les contributions du Fonds central des Forces canadiennes (FCFC) sont consignées mensuellement lors de leur affectation, conformément à l'entente conclue entre le FCFC et la CAPFC en janvier 2004. Celles-ci sont composées à 0,25 % des fonds des bases, escadres et unités et des ventes au détail des mess des Forces canadiennes, et à 0,15 % des ventes au détail de CANEX.

*Intérêt sur les prêts en cours*

Les intérêts sur les prêts en cours sont enregistrés comme des revenus sur la durée de chaque prêt pertinent.

*Subventions*

Les subventions sont enregistrées comme des dépenses quand elles sont payées ou quand des conversions de prêts en subventions sont approuvées par le gestionnaire de la CAPFC.

*Apports reçus sous forme de services*

Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes sont une entité également sous l'autorité du CEMD. Cette entité se charge de l'hébergement des bureaux de la CAPFC ainsi que des frais de téléphone, de technologie de l'information et des services de ressources humaines. Par ailleurs, les employés du ministère participent à l'administration des demandes de prêts, à l'émission de chèques et à la collecte de sommes au moyen de déductions salariales, au nom de la CAPFC. Comme il est difficile d'évaluer la juste valeur de ces services, ces derniers ne sont pas présentés dans les états financiers.

## CAISSE D'ASSISTANCE AU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES

### NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### *Utilisation d'estimations*

Pour préparer des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants déclarés d'actif et de passif ainsi que sur la divulgation des informations relatives à l'actif et au passif éventuels à la date où les états financiers sont publiés et les montants établis de revenus et de dépenses durant la période de déclaration.

La direction effectue des estimations au moment de déterminer la valeur de réalisation nette des comptes clients et des prêts en cours, et le montant des charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces prévisions, et tout ajustement sera indiqué dans les états financiers des périodes futures.

## 3. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La CAPFC s'expose à divers risques en raison de l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition au risque de la CAPFC ainsi que des concentrations des risques.

La CAPFC n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour se prémunir contre ses risques.

### *Risque de crédit*

La CAPFC est exposée au risque éventuel que des parties ne respectent pas leurs engagements financiers.

Les instruments financiers, qui soumettent potentiellement la CAPFC à une concentration de risque de crédit, se composent principalement de dépôts auprès du FCFC et de prêts en cours. Les fonds sont déposés auprès du FCFC et font partie du rendement du portefeuille de placements de la CAPFC.

La CAPFC n'exige pas de garanties ou autre titre de placement pour garantir des prêts consentis aux membres actifs et libérés des Forces canadiennes et elle assume ainsi un élément de risque. La CAPFC a établi un processus d'évaluation du crédit, de counselling financier, d'approbation et de surveillance en vue de diminuer les risques de crédit potentiels. Tous les programmes de remboursements de prêt se font à l'aide de versements mensuels effectués par délégation de solde ou par prélèvements automatiques mensuels. Comme il est mentionné à la note 4, les mauvaises créances anticipées de 475 000 \$ (489 000 \$ en 2012) font partie de ces prêts.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la CAPFC ne puisse rembourser ses dettes. La CAPFC se prémunit contre ce risque en évaluant les liquidités dont elle aura besoin à l'avenir.

### *Risque du marché*

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations du marché. Le risque du marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix.

#### i) Risque de change

Le risque de change est un risque qui découle du fait que la juste valeur des instruments ou des flux de trésorerie futurs des instruments variera en ce qui a trait au dollar canadien en raison de l'évolution des cours du change sur les marchés.

**CAISSE D'ASSISTANCE AU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES**

**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (suite)**

**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**3. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)**

i) Risque de change (suite)

Essentiellement, toutes les transactions de la CAPFC sont en dollars canadiens. Par conséquent, la direction ne croit pas qu'elle soit exposée à un risque de change important.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt renvoie au risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

La CAPFC est exposée à un risque de taux d'intérêt qui découle des prêts en cours. Le risque de taux d'intérêt est minime étant donné que les taux d'intérêt sont fixés selon la politique.

iii) Autres risques de prix

Les autres risques de prix désignent le risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces changements soient attribuables à des facteurs se rapportant à un instrument donné ou à son émetteur ou à des facteurs touchant des instruments semblables vendus sur le marché. La CAPFC n'est pas exposée à d'autres risques de prix.

*Changements sur le plan des risques*

Il n'y a eu aucun changement important sur le plan des risques auxquels la CAPFC est exposée par rapport à l'exercice précédent.

**4. PRÊTS EN COURS**

(a) *Prêts d'auto-amélioration*

Les prêts pour les membres vont de 1 000 \$ à 5 000 \$, comportent un taux d'intérêt annuel de 5,5 % et sont remboursables sur une période maximale de 30 mois.

(b) *Prêts d'urgence*

Des prêts personnels allant jusqu'à 25 000 \$ peuvent être consentis avec des conditions de remboursement s'étendant jusqu'à 5 ans à un taux d'intérêt annuel de 2 %.

(c) *Prêts d'études*

Les demandeurs peuvent solliciter un maximum de 4 000 \$ par étudiant et rembourser le prêt sur une période de 12, 24, 36 ou 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 3 %. Un étudiant peut emprunter un montant maximal à vie de 16 000 \$.



**CAISSE D'ASSISTANCE AU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES**

**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (suite)**

**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**4. PRÊTS EN COURS (suite)**

(c) *Prêts d'études (suite)*

Les prêts en cours sont composés des éléments suivants :

|                                    | Prêts d'auto-amélioration |              | Prêts d'urgence |              | Prêts d'études |              |
|------------------------------------|---------------------------|--------------|-----------------|--------------|----------------|--------------|
|                                    | 2013                      | 2012         | 2013            | 2012         | 2013           | 2012         |
| Total des prêts en cours           | 7 066 001 \$              | 7 924 565 \$ | 2 191 048 \$    | 1 763 777 \$ | 3 696 542 \$   | 4 190 254 \$ |
| Provisions pour créances douteuses | (197 000)                 | (180 000)    | (183 000)       | (202 000)    | (95 000)       | (107 000)    |
|                                    | 6 869 001                 | 7 744 565    | 2 008 048       | 1 561 777    | 3 601 542      | 4 083 254    |
| Portion exigible                   | 4 765 175                 | 5 515 543    | 756 598         | 680 478      | 1 584 258      | 1 758 929    |
| Portion à long terme               | 2 103 826 \$              | 2 229 022 \$ | 1 251 450 \$    | 881 299 \$   | 2 017 284 \$   | 2 324 325 \$ |

**5. ACTIF ET PASSIF EN FIDUCIE**

La CAPFC est responsable de l'administration de deux fonds en fiducie.

Le compte en fiducie en cas d'urgence a été établi pour offrir des subventions ou des prêts immédiats aux personnes et aux membres de leur famille en situation d'urgence. Le montant des subventions et des prêts est déterminé par la CAPFC et les paiements sont remis à la réception des factures et des documents justificatifs.

Mme Isabelle MacDonald a établi un fonds en fiducie à la mémoire de son fils, le caporal Ronald MacDonald, décédé le 10 décembre 1975 alors qu'il était en service au sein des Forces canadiennes en Allemagne de l'Ouest. Le fonds a pour but d'aider les membres des Forces canadiennes et leur famille aux prises avec des difficultés financières. Le gestionnaire de la CAPFC accorde des subventions maximales de 500 \$ par personne à même le fonds en fiducie. La dotation originale de 20 000 \$ à vie est maintenue. Les intérêts sont versés mensuellement au fonds en fiducie et calculés en fonction des intérêts mensuels que le FCFC verse à la CAPFC, moins 1 %.

Voici un résumé des transactions de l'année :

|                            | Compte en fiducie de la CAPFC en cas d'urgence | Fonds en fiducie à la mémoire du caporal Ronald MacDonald | 2013 Total | 2012 Total |
|----------------------------|--|---|------------|------------|
| Solde, début de l'exercice | 15 704 \$                                      | 21 883 \$   | 37 587 \$  | 40 655 \$  |
| Dépôts                     | 201 920  | -   | 201 920    | 128 104    |
| Intérêts reçus             | -  | 497   | 497        | 488        |
| Débours                    | (213 960)                                      | -   | (213 960)  | (131 660)  |
|                            | 3 664 \$                                       | 22 380 \$   | 26 044 \$  | 37 587 \$  |

**CAISSE D'ASSISTANCE AU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES**

**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (suite)**

**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**6. RÉGIME DE RETRAITE**

Essentiellement, l'ensemble des employés de la CAPFC sont admissibles au Régime de retraite des employés des Fonds non publics (le « Régime »). Le Régime est un régime à prestations déterminées qui procure des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service du personnel des Fonds non publics.

Les cotisations au Régime versées par la CAPFC pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élevaient à 23 385 \$ (20 905 \$ en 2012) et sont comprises dans le poste Salaires et avantages des employés de l'état des résultats et solde de la CAPFC.

Au 31 décembre 2013, l'état de la situation financière du Régime se présentait comme suit :

|  |                      |
|--|----------------------|
| Actif net disponible pour le service des prestations | 234 153 797 \$       |
| Valeur actuarielle des prestations accumulées        | <u>193 871 000</u>   |
| Surplus  | <u>40 282 797 \$</u> |